PLV:00128392 page:1



## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES
Pôle Santé Publique et Environnementale

**Destinataires** 

MONSIEUR LE DIRECTEUR - MONT DE MARSAN AGGLO

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : MONT_DE_MARSAN_AGGLO							
Prélèvement	00128392	Commune	MONT-DE-MARSAN				
Unité de gestion	0879 MONT_DE_MARSAN_AGGLO	Prélevé le :	lundi 04 avril 2022 à 09h45				
Installation	UDI 000442 MONT-DE-MARSAN_ST-PIERRE-DU-N	par :	DELPHINE DENIS				
Point de surveillance	P 000000659 SECTEUR ST JEAN D'AOUT	Type visite :	D1				
Localisation exacte	CANTINE ECOLE SAINT JEAN D'AOUT	Motif:	CS				

sures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	rien à signaler			
Couleur (qualitatif)	rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	rien à signaler			
Température de l'eau	13,5 °C		25	
рН	7,9 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,10 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,20 mg(Cl2)/L			

Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001

Type del'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00128892 Référence laboratoire : SE222749/5152

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	4 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	<0,5 NFU		2	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	267 μS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium d'origine naturelle	0,029 mg/L		0,5	

## CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00128392)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Mont de Marsan le 29 avril 2022 Pour le Directeur, l'ingénieur sanitaire

